

Annulation d'actions autodétenues Reprise du programme de rachat d'actions

Annulation d'actions autodétenues

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 26 février 2015, faisant application de la huitième résolution de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2014, a décidé de procéder à l'annulation 320 000 actions autodétenues, soit 2,51 % du capital. La réduction de capital a été effective ce 11 mars 2015.

A l'issue de cette réduction, le capital social a été réduit de 48 768 euros pour être ramené à 1 895 527,92 euros divisé en 12 433 663 actions.

En date du 11 mars 2015, Parrot détient encore 262 619 actions représentant 2,11 % du capital de la Société.

Reprise du programme de rachat d'action

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 26 février 2015, faisant application de la septième résolution de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2014 a l'issue de laquelle le descriptif du programme de rachat d'actions a été diffusé¹, a autorisé la Société à mettre en œuvre un nouveau programme de rachats d'actions au delà des besoins du contrat de liquidité.

Les rachats d'actions ont été initiés ce 4 mars 2015, la Société vise dans un premier temps d'acquérir 150 000 de ses propres actions. Conformément à la huitième résolution, les actions autodétenues pourront être utilisées en vue de :

- l'allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions ;
- l'achat d'actions de la Société pour conservation et remise ultérieure à l'échange, en paiement ou autrement, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la réduction du capital de la Société.

Prochains rendez-vous financiers

- **2 avril 2015** : CM CIC / ESN conférence (Paris)
- **27 - 28 avril 2015** : Small Cap Events (CF&B, Paris)
- **13 mai 2015** : Résultats du 1^{er} trimestre 2015

A propos de Parrot

Fondée en 1994 par Henri Seydoux, Parrot conçoit, développe et commercialise des produits sans fil de haute technologie à destination du grand public et des grands comptes. L'entreprise s'appuie sur une expertise technologique commune pour se développer sur trois principaux secteurs :

- Les drones civils avec des quadricoptères de loisirs et des solutions destinées aux marchés professionnels.
- L'automobile avec la gamme la plus étendue du marché de systèmes de communication mains-libres et d'infotainment pour la voiture.
- Les objets connectés dans les domaines du son et du jardin notamment.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui plus de 900 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO).

Pour plus d'informations: www.parrot.com

CONTACTS

Investisseurs, analystes, médias financiers

Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60
parrot@calyptus.net

Médias grand public et technologiques

Vanessa Loury - T. : +33(0) 1 48 03 60 60
vanessa.loury@parrot.com

¹ Diffusion réglementaire du 11 juin 2014 notamment disponible ici : <http://www.parrotcorp.com/fr/informationsreglementees/-rachatdactions/descriptifduprogrammederachatdactionsamettreenuvreparleconseildadministrationconformementalautorisationdelassembleegeneralemixtedu11juin2014>